

**Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux Comptes  
sur la transformation de la Société par Actions Simplifiée CHALOME, en  
Société A Responsabilité Limitée**

**SAS CHALOME**

103, rue Lemercier  
80000 AMIENS

**N° SIREN : 879 585 644**

Ce rapport comprend 3 pages.

**SAS CHALOME**

103, rue Lemer cier  
80000 AMIENS

**N° SIREN : 879 585 644**

**Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux Comptes  
sur la transformation de la Société par Actions Simplifiée CHALOME, en  
Société A Responsabilité Limitée**

À l'associé Unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 15 novembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Nous avons procédé à un examen limité des comptes annuels de la **SAS CHALOME** au 31 Décembre 2022 et l'atterrissage des comptes 2023.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le bilan de la **SAS CHALOME** clos au 31 décembre 2022 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 846 K€ portant ainsi les capitaux propres de la SAS à un montant de

1 164 K, soit 96 % du total bilan. A noter, qu'aucune distribution de dividendes n'a été décidé pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

- Les immobilisations nettes au 31 décembre 2022 s'établissent à 7 K€, soit 1 % du total bilan et comprennent essentiellement des titres de participation ;
- Les créances s'établissent à 350 K€ au 31 décembre 2022, soit 28% du total bilan. Elles comprennent 226 K€ de compte courant auprès de KDN INVEST. Nos travaux n'ont pas mis en exergue de risque de non-recouvrement.
- La **SAS CHALOME** dispose d'une trésorerie brute à court terme de 864 K€ au 31 décembre 2022, soit 71% du total bilan. La société n'a aucun emprunt en cours.;

### **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier ne nous a été stipulé.

**Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.**

Fait à Cergy le 15 novembre 2023

Le Commissaire aux Comptes et à la transformation

**ENDRIX SNM**

Représenté par

Monsieur Jean-François FLAUD

